

Analyser un contrat de travail

Deliveroo développe un nouveau concept de 12 cuisines-relais sur 700 m², « Deliveroo Editions », avec des cuisines partagées mises à la disposition de restaurateurs. L'entreprise cherche ainsi à recruter de nouveaux collaborateurs salariés en établissant des contrats de travail dans le respect du droit du travail, qui régit les relations entre employeurs et salariés.



Les différentes sources du droit du travail

Conventions	Actions pour protéger les droits fondamentaux de l'homme au travail :
de l'Organisation internationale du travail (OIT)	- promouvoir la justice sociale pour les travailleurs du monde entier,
Traité de Rome	Libre circulation des travailleurs, égalité de rémunération entre hommes et femmes.
Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), article 8	« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. »
Principes constitutionnels	 Le préambule de la Constitution de 1946 énonçant des droits des travailleurs et des droits sociaux; La Constitution du 4 octobre 1958 reconnaissant des droits fondamentaux aux salariés : droit à l'emploi, droit de grève, liberté syndicale, non-discrimination droit à la formation.
Lois	Respect des données personnelles des salariés, secret des correspondances, droit à la déconnexion (droit pour un salarié de ne pas être joignable en dehors du temps de travail compte tenu de la multiplication des outils informatiques : ordinateurs portables, smartphones, mails et connexion à l'Internet), à la liberté d'opinion, de religion, d'expression.
Code civil, article 9	« Chacun a droit au respect de sa vie privée » (droit à valeur constitutionnelle, rattache à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789).
Code du travail, article L. 1121-1	« Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir na proportionnées au but recherché. »
Sources non étatiques	Droit négocié entre les employeurs et les syndicats de salariés (conventions collective et accords collectifs), usages professionnels et d'entreprise, règlement intérieur, contra de travail encadrant les droits des salariés.

- Repérez toutes les sources étatiques internationales, européennes et nationales du droit du travail. Distinguez, dans la forte présence de sources non étatiques, celles relevant du droit négocié et celles émanant directement de l'entreprise.
- En quoi peut-on dire que les salariés n'abandonnent pas leurs droits fondamentaux en travaillant ?
- En comparant les droits fondamentaux reconnus aux salariés par la Constitution de 1958 et le droit à la déconnexion inscrit dans la loi depuis 2017, expliquez comment le droit du travail a évolué d'un « droit des travailleurs » aux « droits de la personne au travail ».
- De quelle source le contrat de travail est-il issu?
- Quelle(s) source(s) du travail Deliveroo doit-il respecter en élaborant ses contrats de travail ?